

de là : au tribunal de la pénitence, tout est secret, tout se passe avec bonté, douceur, charité ; et après cela, plus de reproches, pas de prison ; au contraire, c'est comblé d'honneurs et de témoignages d'amitié que vous sortez de ce tribunal, où vous avez l'avantage d'être à la fois le coupable, l'accusateur et le témoin.

La confession qu'est-elle en comparaison de l'enfer, mérité par un seul des péchés mortels dont je suis tenu de m'accuser ? Là, au fond des enfers, il y a un opprobre éternel, des remords éternels, des tourments éternels et plus de pardon ; — ici au tribunal de la pénitence, il n'y a qu'une confusion passagère, une remontrance paternelle, une gêne de quelques moments, et, après cela, viennent aussitôt le pardon, la réconciliation, la paix et la joie qui dureront toujours, pourvu que je ne retombe pas. Il faut donc s'accuser ou il faudra brûler ; laquelle des deux choses est la plus facile ?

*En comparaison de divers accidents.*

Voici que *votre habitation est en flammes!* Je suppose que vous puissiez la sauver en un instant et la remettre même en son état primitif, au moyen d'un peu d'eau puisée à la source voisine et versée sur le brasier dévorant, le moyen ne serait-il pas facile et le repousseriez-vous ? — Au moyen de la confession, vous éteignez le brasier infernal.

Vous devez à quelqu'un *des milliers de pièces d'or.* Supposons que vous puissiez obtenir la remise de toute la dette, en ne donnant que quelque légère monnaie qui vous reste en main ; ce moyen ne serait-il pas facile et refuseriez-vous d'y recourir ? — Au moyen de la confession, vous payez la dette infinie contractée, par vos péchés graves, envers la justice divine.

Dans le ravin d'une forêt solitaire, vous vous trouvez tout à coup *en face d'un lion redoutable* : pas moyen de fuir, pas d'armes pour vous défendre ! Déjà sa crinière se hérissé, il est sur le point de s'élançer sur vous. Supposons que vous puissiez calmer son courroux par un signe de la main, par un simple clin d'œil : Ce moyen ne serait-il pas facile ? Ne voudriez-vous pas vous en servir ? — Par la confession, vous calmez Dieu justement irrité.

Vous êtes atteint d'*une maladie mortelle.* On vous demande si vous voulez être guéri, et un simple "oui" de votre part vous rendra la vie et la santé ; n'est-ce pas facile ? Refuseriez-vous de dire ce mot ? — Or, à vous qui depuis longtemps peut-être êtes atteint de maladie, Jésus-Christ demande : Voulez-vous être guéri ? Et vous ne voudriez pas lui répondre : Oui ? Vous ne voudriez pas vous confesser et entendre cette parole consolante : Levez-vous et marchez ? Vous refuseriez d'être guéri à l'instant ?

#### b) *La contrition et le ferme propos.*

Ne vous imaginez pas que l'affaire capitale, quand on s'approche du tribunal de la pénitence, soit l'examen de conscience et l'aveu de ses fautes. Non, ce qu'il faut avant tout, c'est la contrition.

En cas de nécessité, la contrition peut même tenir lieu de confession, et lorsque le pénitent a une véritable contrition parfaite,